

OFFRES RESERVEES AUX TAXIS

Le Cabinet SAMSON & WEIL, avocats spécialistes en droit des infractions routières, met au service exclusivement des taxis ses compétences et son expérience pour la sauvegarde du permis de conduire dans le cadre de deux offres d'abonnement exceptionnelles.

Votre permis de conduire est votre outil de travail, prenez en soin et confiez le à des spécialistes.

Des centaines de chauffeurs de taxi nous font confiance, des centaines de relaxes et de classements sans suite leur donnent raison.

Contactez-nous au 01 47 04 02 05 ou par mail à cabinet.samson@gmail.com

Avocats spécialistes en droit des infractions routières

Cabinet SAMSON & WEIL

POUR LA PROTECTION JURIDIQUE DU PERMIS DE CONDUIRE

Cabinet SAMSON & WEIL

Deux Offres d'abonnement pour les taxis

Protection simple du permis de conduire pour 165 € HT l'année

Courriel d'information, accès pour toute question juridique sur le droit routier au cabinet illimité, étude de la situation du permis de conduire et réponses à apporter

Contestation globale de toute verbalisation sans interception (flash, radar, vidéo verbalisation, pv à la volée ...) par le Cabinet comprenant la gestion du dossier de A à Z sans supplément.

Protection premium du permis de conduire pour 315 € HT l'année

Les mêmes prestations avec en plus, la gestion de toute verbalisation même avec interception sans supplément.

Plus de détails, prenez contact avec notre cabinet spécialisé en droit des infractions routières !

71 Avenue Kléber
75116 PARIS

Avocats spécialistes en droit des
infractions routières

POUR LA PROTECTION JURIDIQUE DU PERMIS DE
CONDUIRE